

MOBILISATION CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

Le Grenelle des violences conjugales s'achève le lundi 25 novembre 2019, journée internationale pour l'élimination des violences à l'égard des femmes.

À cette occasion, **le Groupe M6 se mobilise et s'engage contre les violences faites aux femmes lors d'une semaine spéciale avec un dispositif éditorial exceptionnel** qui informe, alerte et mobilise à travers une programmation dédiée sur nos antennes, pour ouvrir les yeux et agir.

Toute la semaine des sujets et des invités exceptionnels dans les éditions de nos rédactions :

- **Le 12:45 sur M6**
- **Le 19:45 sur M6**
- **RTL Matin**
- **RTL Midi**
- **RTL Soir**

Le 24 novembre :

- **M6 - 66 minutes** : documentaire présenté par Xavier de Moulins à 17h20
- **M6 - Zone interdite** : « *Violences conjugales : ce fléau qui tue* » à 21h05
- **M6 - Enquête exclusive** : « *Affaire Bertrand Cantat : le document inédit* » à 23h10

Le 25 novembre :

- **Téva** : « *Arrêtez-moi* » à 20h50 - film

Le 26 novembre :

- **Téva** : « *Halte aux féminicides : l'histoire de Julie la numéro 30* » à 20h50 - documentaire inédit
- **Téva** : « *Violences conjugales : de l'enfer à la délivrance* » à 22h20 - documentaire inédit

Le 27 et 28 novembre :

- **Téva** : « *Le monstre* » à 20h50 - mini-série inédite

Le Groupe M6 mesure sa responsabilité, en tant que média, dans la lutte contre les violences faites aux femmes et souhaite contribuer, avec ce dispositif éditorial important, aux efforts actuellement en cours dans le cadre du Grenelle.

Neuilly-sur-Seine, le 18 novembre 2019

RELATIONS PRESSE

Paul Mennesson 01 41 92 61 36 / paul.mennesson@m6.fr



CONTINUONS DE GRANDIR ENSEMBLE